
REGART :

Centre de politique culturelle
Étude de cas
Mars 2026

En quête d'espaces, de stabilité et d'identité organisationnelle

Étude de cas par : Clara Godbillon-Vasseur

Fondé en 1986 en tant que collectif d'artistes, Regart, centre d'artistes en art actuel, est rapidement devenu le seul espace dédié à la production, à l'exposition et à la diffusion des arts visuels contemporains dans la région de Chaudière-Appalaches, au Québec. Comme de nombreux centres d'artistes autogérés, Regart a traversé des périodes de profonde instabilité au cours des deux dernières décennies, en raison de crises de gouvernance, de déménagements forcés, de déficits de financement, d'un désengagement communautaire et des contraintes imposées par sa situation géographique régionale. Malgré ces défis, Regart s'efforce de contribuer au développement professionnel des artistes, d'approfondir ses liens avec sa communauté et de développer sa résilience organisationnelle face à une incertitude chronique.

Faits marquants concernant Regart

Type : Organisme de bienfaisance enregistré | Centre d'artistes autogérés en arts visuels

Localisation : Lévis, Québec

Budget : 150 000 \$ à 300 000 \$

Effectif : 1 employé à temps plein, 4 à temps partiel

Communauté desservie : environ 50 artistes indépendants et plus de 2 000 visiteurs par an

Dans cette étude de cas, le Centre de politique culturelle explore l'histoire de la transformation et de l'adaptation de Regart pour faire face à une précarité chronique. Cette étude s'appuie sur un entretien avec Claire Goutier, directrice générale de Regart depuis 2022. Elle se termine par les réflexions de Mme Goutier à l'intention des responsables du secteur artistique, des décideurs politiques et des bailleurs de fonds, s'inspirant des expériences de Regart dans la mise en œuvre de changements visant à résoudre les crises auxquelles l'organisme a été confronté.

Crise de gouvernance et réformes (2009-2021)

Le Collectif Regart a été créé en 1986 par un groupe de vingt-et-un artistes à Lévis, au Québec, une ville de moins de 40 000 habitants à l'époque, située juste en face de Québec, de l'autre côté du fleuve. À ce jour, le territoire de Lévis est composé à 85 % de terres agricoles et de forêts ; mais avec désormais plus de 150 000 habitants, Lévis est la plus grande ville de la région rurale de Chaudière-Appalaches. À son ouverture, Regart s'est imposé comme la seule galerie d'art contemporain de Lévis, et comme le seul espace où les nouveaux artistes visuels pouvaient se rencontrer, créer et présenter leur travail de manière professionnelle dans toute la région de Chaudière-Appalaches.

Finalement enregistré comme organisme sans but lucratif, le centre d'artistes a contribué à bâtir et à favoriser une communauté artistique dans la région, malgré quelques difficultés comme celles auxquelles tout organisme artistique émergent est confronté. Au fil des ans, le financement public s'est stabilisé et, en 2006, la Ville de Lévis et le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) ont conclu un accord pour soutenir conjointement le centre d'artistes autogéré, lui accordant une aide financière de 60 000 dollars sur trois ans.

Malgré ce financement supplémentaire, Regart montrait des signes de difficultés financières. En 2009, son conseil d'administration a commencé à soupçonner son directeur exécutif de l'époque de détourner des fonds du budget de l'organisme à des fins personnelles. Le conseil a fait part de ses inquiétudes à l'auditeur financier de l'organisme, ce qui a entraîné un changement à la tête de l'organisme (les circonstances du départ du directeur exécutif restent

floues pour celles qui ont occupé ce poste depuis). Le contrecoup de cette fraude présumée a été, comme on pouvait s’y attendre, particulièrement déstabilisant, les finances et la direction de Regart étant désormais en complet désordre.

Afin de réparer le préjudice causé et de gérer les risques pour l’organisme, le conseil d’administration de Regart a choisi de ne pas intenter d’action en justice et n’a jamais rendu cet incident public. À la place, le conseil d’administration a contacté ses bailleurs de fonds à la Ville de Lévis et au CALQ dans un esprit de transparence et de responsabilité. Alarmés par la situation mais désireux de contribuer à sauver ce que Regart avait bâti au cours de deux décennies, les bailleurs de fonds ont convenu d’un plan de redressement pour soutenir le conseil d’administration de Regart pendant cette période précaire, assorti de certaines conditions qui conduiraient à des changements au sein du centre d’artistes autogéré. « [Les bailleurs de fonds] ont un peu dicté les règles à suivre par l’organisme pour continuer à bénéficier du financement », a décrit Claire Goutier, l’actuelle directrice générale de Regart, « le CALQ d’une part, puis la ville d’autre part, chacun avec ses attentes respectives ». Mais ce soutien exceptionnel s’est avéré inestimable pour permettre à Regart de survivre à cette crise, et les changements à venir ont été entrepris dans le cadre d’un processus visant à rétablir la confiance avec les bailleurs de fonds et au sein de l’organisme.

Anne-Lise Griffon a été nommée directrice générale en 2009 et chargée de restructurer l’organisme. Forte d’une expérience dans le domaine de la musique et des fanzines, Mme Griffon a fait venir chez Regart un groupe d’artistes underground « qui aimaient beaucoup le do-it-yourself ». Et ils avaient beaucoup à faire eux-mêmes : en l’espace de deux ans, Regart a fait passer sa programmation de trois à six expositions par an afin de remplir les conditions du CALQ pour bénéficier de son soutien, et s’est engagé à continuer de fournir des ateliers d’artistes à la demande de la Ville de Lévis. Alors que « les ateliers d’artistes, c’est dans notre mission, mais aussi (...) c’est un service qu’on doit toujours continuer à offrir dans cette entente-là », explique Mme Goutier.

En 2011, Regart a quitté les locaux qu’il occupait depuis vingt ans dans le Vieux-Lévis pour s’installer dans le quartier de La Traverse, une zone au cœur de certains plans de développement économique et touristique de la ville. Bien que ce déménagement n’était pas une condition du financement de relance que Regart recevait de la Ville de Lévis, il avait été fortement encouragé par le personnel municipal et le CALQ, car il permettait à la galerie de s’installer dans un quartier en pleine croissance et mieux relié à Québec. Au cours de sa première année dans ce nouveau bâtiment, Regart a également lancé un événement annuel de collecte de fonds communautaire qui se tient encore aujourd’hui.

Tout au long de cette période, Mme Griffon a également mis en œuvre d’importants changements de gouvernance visant à décentraliser le pouvoir au sein du centre d’artistes autogéré, dans le but de démocratiser la prise de décision, d’améliorer la transparence et de redonner le pouvoir aux artistes membres. Elle a créé cinq comités composés d’artistes membres, chargés non seulement de définir la vision artistique du centre et de sa galerie, mais aussi de prendre la plupart des décisions financières, logistiques et en matière de ressources humaines. « Elle a refait les fondations de l’organisme, nouvelle charte, toutes les nouvelles procédures pour rendre ça super transparent, super participatif, hyper propre », décrit Mme Goutier.

Regart a publiquement décrit tous ces changements comme résultant « d’une importante réflexion sur sa mission et son développement ». ¹ Ils s’inscrivaient dans « une période d’effervescence culturelle », selon Mme Goutier, et les membres des communautés artistiques de Lévis et de Québec se sont mobilisés pour soutenir l’organisme, notamment en déménageant eux-mêmes tout l’équipement de l’ancien espace de Regart dans le Vieux-Lévis vers son nouvel espace à La Traverse, en assistant à ses expositions et en s’impliquant dans ses comités.

Ces réformes de gouvernance ont porté leurs fruits : la programmation de Regart a trouvé son public et attiré artistes et visiteurs au centre. L’organisme s’est lentement stabilisé financièrement, même si son loyer restait un point de tension financière ; l’équipe espérait que la Ville finirait par laisser Regart s’installer à « L’Autre Gare », une ancienne gare fluviale en grande partie inoccupée située à La Traverse. Ce grand bâtiment, propriété de la Ville, offrait des espaces atypiques avec de hauts plafonds et beaucoup de lumière naturelle, ce qui en faisait un lieu attrayant pour des installations artistiques. La Ville parlait depuis longtemps de réaménager le bâtiment et d’en louer une partie à des organismes locaux, mais n’avait pas encore lancé d’appel à projets auquel Regart aurait pu postuler.

En 2014, Mme Griffon a quitté Regart après cinq années éprouvantes passées à diriger et transformer l’organisme. Amélie Laurence Fortin est devenue la nouvelle directrice générale, et le CALQ l’a soutenue dans la poursuite de la transformation de Regart.

De 2014 à 2019, Mme Fortin a entamé un processus visant à simplifier le système complexe de comités de Regart. Elle-même artiste, Mme Fortin souhaitait rendre la gestion quotidienne de Regart plus efficace afin de consacrer moins de temps à la supervision des comités et davantage aux productions artistiques de l’organisme : le nombre de comités a été réduit à deux, l’un chargé de la direction artistique et l’autre des ressources humaines. Cela a également permis à Mme Fortin de reprendre le contrôle d’une grande partie des finances et des opérations de l’organisme. Elle a ainsi pu travailler à la mise en place de différentes sources de revenus pour Regart, qu’elle prévoyait d’utiliser pour soutenir un nouveau programme de résidence destiné aux artistes internationaux.

Parallèlement, Mme Fortin s’est efforcée d’ancrer Regart dans La Traverse, en développant des partenariats avec d’autres organismes sans but lucratif et avec les résidents. Elle espérait « démocratiser le geste artistique » et attirer des habitants qui ne fréquentent pas habituellement les galeries. Regart n’avait pas pour vocation d’être « une succursale de Québec à Lévis », mais de refléter « le territoire [de Lévis], sa géographie, ses changements et son développement ». ²

« L’enracinement, c’était mon mot d’ordre. Que Regart revienne au cœur des Lévisiens, qu’on parle ensemble, qu’on collabore et que, finalement, on fasse partie du paysage, pas juste comme un atome libre. » ³ – Amélie Laurence Fortin

¹ Site web de Regart, [page « Historique »](#).

² Amélie Laurence Fortin interviewée par Le journal de Lévis, 17 octobre 2019, « [Regart s’enracine dans sa communauté](#) »

³ Ibid.

Expropriation, problèmes d'espaces et précarité financière (2019-présent)

Les efforts déployés par la directrice générale Fortin pour ancrer Regart dans le quartier de La Traverse ont été brusquement interrompus en mai 2019 lorsque le conseil municipal de Lévis a annoncé qu'il envisageait, dans le cadre du projet de construction d'un lien mécanique entre La Traverse et le plateau du Vieux-Lévis, d'exproprier plusieurs organismes des locaux qu'ils occupaient, y compris le bâtiment loué par Regart.

Si cette annonce a suscité des inquiétudes au sein du centre d'artistes autogéré, elle a également fait naître l'espoir qu'il pourrait enfin emménager dans l'espace voisin de L'Autre Gare, qui les intéressait depuis des années. Mme Fortin, qui s'apprêtait à prendre un congé sabbatique pour se consacrer à des projets artistiques, a entamé des négociations pour obtenir un espace à L'Autre Gare. Le conseil municipal a promis qu'il « allait travailler fort sur divers scénarios afin que le centre d'artistes en arts actuels demeure dans le secteur de la Traverse ».⁴

Fin 2019, Regart a appris qu'il n'obtiendrait qu'un petit espace à L'Autre Gare, trop exigü pour accueillir la galerie et les ateliers d'artistes dont il avait besoin pour mener à bien ses activités : il allait devoir trouver un local à louer sur le marché privé, ce qui alourdissait le fardeau sur la situation financière déjà précaire de l'organisme.

Selon l'actuelle directrice général, Mme Goutier, les interlocuteurs de l'organisme au sein du Service des arts et de la culture de la Ville semblaient déconcertés par ces décisions et par la manière dont elles avaient été communiquées : l'équipe de Regart avait le sentiment d'être victime d'un manque de coordination entre le Service des arts et de la culture et le Service de développement économique de la Ville. Alors que la Ville et Regart collaboraient depuis longtemps et que l'équipe de Regart s'était sentie soutenue par le personnel municipal par le passé, l'expropriation a entraîné des tensions entre le centre d'artistes autogéré et la Ville.

Les relations se sont détériorées lorsque la Ville a proposé à l'organisme une somme de seulement 8 000 dollars pour qu'il déménage et trouve un nouvel espace. La directrice générale par intérim de Regart, Patricia Nadeau — une ancienne chargée de programme du CALQ qui dirigeait l'organisme pendant le congé sabbatique de Fortin — a engagé une procédure judiciaire contre la Ville afin d'obtenir une indemnisation plus équitable. Selon Mme Goutier, Regart et la Ville ont finalement conclu un accord et le centre artistique a reçu une indemnité de 240 000 dollars.

Mais entre-temps, Regart a dû trouver de nouveaux locaux. L'organisme a décidé d'occuper l'espace à L'Autre Gare qui lui avait été promis, et l'a utilisé comme lieu d'exposition. La galerie principale a été transférée dans un immeuble commercial privé, et les ateliers d'artistes ont été installés à proximité, dans un bâtiment appartenant à un organisme sans but lucratif. Les membres et l'équipe de Regart ont eux-mêmes rénové ces espaces pour les adapter à leurs besoins, et la galerie principale a pu rouvrir à l'été 2021.

⁴ Le journal de Lévis, 28 mai 2019, « [Lien mécanique dans le secteur de la Traverse : la Ville envisage des expropriations](#) »

Avec trois baux et trois propriétaires à gérer dans un contexte post-pandémique, Regart était désormais confronté à des niveaux élevés d'épuisement, de burn-out et de rotation du personnel. Mme Fortin a décidé de ne pas revenir à Regart après son congé sabbatique ; et bien que la directrice générale par intérim, Mme Nadeau, soit restée plus longtemps que prévu initialement pour soutenir Regart pendant la pandémie, elle aussi a quitté son poste dès que l'organisme s'est installé dans ses nouveaux locaux, partant en 2022 après un bref mandat de deux ans. Elle a été remplacée par Claire Goutier, une travailleuse autonome et culturelle de longue date dans le domaine des arts communautaires à Québec. Regart était désormais dirigé par sa quatrième directrice générale en seulement neuf ans.

En mai 2023, le centre a appris que la Ville ne renouvelerait pas le bail de trois ans de l'espace d'exposition de Regart à L'Autre Gare. Mme Goutier explique que cette nouvelle a été un choc et une déception : l'espace de L'Autre Gare était aménagé de manière à permettre l'accueil d'installations qui ne pouvaient pas être présentées dans la galerie principale, et il se trouvait dans le même bâtiment que l'Office du tourisme de la Ville, ce qui apportait de la visibilité et de nouveaux visiteurs à la galerie. Bien que le bail signé par Regart avec la Ville n'offrait aucune garantie de renouvellement, l'appel à projets auquel Regart avait répondu pour obtenir ce bail précisait que les organismes auxquels un espace avait été attribué seraient pris en considération pour un renouvellement et seraient consultés avant que d'autres organismes ne se voient attribuer un espace. Regart – qui affirme avoir appris qu'un autre organisme avait déjà été sélectionné pour les remplacer dans cet espace – et le personnel municipal avaient donc des interprétations divergentes des obligations de la Ville.

« J'ai eu beaucoup de misère à faire reconnaître nos droits », explique Mme Goutier, qui s'est exprimé dans les médias au sujet de cette situation afin de sensibiliser le public aux difficultés auxquelles Regart serait confronté s'il était à nouveau délogé. Cette couverture médiatique a provoqué une recrudescence des tensions avec le conseil municipal, mais fin juillet 2023, alors que le bail devait prendre fin dans quelques semaines, la Ville a finalement renouvelé le bail de Regart pour une nouvelle période de trois ans. Ce fut un soulagement pour Regart, et Mme Goutier indique que plus tard, les responsables municipaux auraient « admis que nous avions été maltraités, faque notre dossier avait été maltraité ».

Mais dans le même temps, Regart était confronté à des problèmes avec un autre de ses locaux. L'immeuble dans lequel Regart louait des espaces pour six ateliers d'artistes avait été vendu par l'organisme sans but lucratif qui en était propriétaire à des investisseurs immobiliers privés, et le loyer avait été augmenté « de 127 % ». Incapable d'absorber cette dépense supplémentaire, Regart avait un préavis d'un an pour chercher de nouveaux espaces, mais avait du mal à en trouver qui correspondaient à ses besoins.

Finalement, en mai 2024, Regart a conclu un accord avec l'association communautaire Le Filon, qui lui a proposé un espace dans l'un de ses bâtiments. Les deux organismes avaient déjà collaboré sur des projets par le passé et ont vu là une occasion d'approfondir leur coopération et de travailler à « des expériences artistiques plus inclusives ».⁵

⁵ Claire Goutier citée par Le journal de Lévis, 29 mai 2024, « [Un service de Regart sauvé](#) »

Si les attributions d'espace de Regart sont relativement stables à ce jour (mars 2026), Mme Goutier a indiqué que le centre pourrait se retrouver à la case départ dans quelques années. En effet, elle prévoit qu'en 2031, Regart devra très probablement déménager la galerie principale, son plus grand espace, à l'expiration du bail actuel de cinq ans non renouvelable, car une agence immobilière a manifesté son intérêt pour l'achat du bâtiment qui abrite actuellement la galerie.

Ces délogements successifs ont compromis la stabilité financière de Regart. À l'automne 2024, le centre a annulé deux expositions et a dû licencier un membre clé de son personnel. Il s'est adapté à cette pression et a maintenu ses activités de programmation en s'appuyant en partie sur ses partenariats avec d'autres organismes sans but lucratif : Regart partage une chargée de communication avec une autre association locale, et les dirigeants des deux organismes sont en contact régulier pour s'assurer que les calendriers des événements ne se chevauchent pas et pour éviter de surcharger leur employé commun. D'autres initiatives de mutualisation de personnel avec d'autres organismes sans but lucratif locaux ont été envisagées, mais n'ont pas abouti ; cependant, Mme Goutier a bon espoir que Regart puisse développer davantage le partage des ressources avec d'autres organismes à l'avenir.

Identité artistique et engagement communautaire face aux réalités régionales (2021-présent)

Un autre défi majeur auquel Regart a été confronté depuis la pandémie de la COVID-19 est son sentiment de déconnexion avec son public et ses artistes membres.

« Je ne comprenais pas les chiffres [de visite] qu'il y avait avant [la pandémie] avec des achalandages parfois de 9 000 personnes, puis là moi je suis tombée à 2 000 ou en bas. (...) Donc ça a été une préoccupation, notamment parce que même les [artistes] membres ne venaient pas voir les expositions. » - Claire Goutier

En tant que centre d'artistes autogéré, Regart a toujours placé le développement professionnel des artistes et leur implication dans la direction de l'organisme au cœur de sa mission. Donner la priorité au rôle des artistes en tant que gestionnaires, dirigeants et conservateurs est resté une priorité pour l'organisme sous la direction de Mme Griffon de 2009 à 2014.

Mais Mme Goutier explique que les temps ont changé, et elle se trouve à présent confrontée à une certaine indifférence de la part des artistes membres envers la logistique de la gestion du centre d'artistes. Lors de récentes rencontres de réflexion sur la planification stratégique, les artistes membres n'ont pas mentionné grand-chose concernant la programmation de Regart : la direction artistique n'était pas un sujet de conversation pour les membres, ni en mal ni en bien. Les expositions de Regart attiraient moins de visiteurs que jamais, y compris parmi les artistes membres de Regart. Ce manque d'intérêt pour la programmation de Regart était, pour Mme Goutier, le signe d'un fossé grandissant entre l'organisme et ses membres.

Selon elle, « la pandémie, puis un gros changement de personnel et beaucoup d'épuisement (...) [plus] un changement de direction artistique qui n'était pas clair » a provoqué un changement important dans la perception que de nombreux artistes membres avaient de Regart, ainsi que

dans leur relation avec ce-dernier. De nombreux membres ne savaient tout simplement plus à qui s'adresser chez Regart ni comment se positionner par rapport à l'organisme.⁶

À cela s'ajoute l'instabilité des locaux de l'organisme : « c'est vraiment les locaux le problème », explique Mme Goutier, « parce que c'est ce qui monopolise beaucoup mon temps et mon énergie, puis ça fait que j'ai moins de temps à consacrer finalement aux membres, puis au développement de la direction artistique ». Les ateliers et les espaces d'exposition de Regart étant tous situés à des endroits différents, les occasions pour les artistes, le personnel et les membres de se rencontrer et d'interagir sont plus rares.

Mais au-delà de ces problèmes, Mme Goutier a soulevé une problématique fondamentale, qui est sans doute familière à pratiquement tous les centres d'artistes autogérés : alors que l'organisme s'efforce de soutenir la « professionnalisation » des artistes et de les rémunérer de manière adéquate et équitable, les ressources financières se sont raréfiées. En conséquence, l'organisme s'appuie de plus en plus sur le travail non rémunéré des artistes et des travailleurs du secteur artistique pour répondre aux exigences de mise en œuvre des programmes. Et à mesure que les artistes développent leurs compétences professionnelles, ils sont naturellement moins enclins à accepter de travailler pour un salaire modique, voire sans rémunération.

« Les artistes professionnel·les s'engagent aujourd'hui beaucoup moins bénévolement (ce qui est tout à fait compréhensible), puisque leur travail mérite d'être rémunéré. Dans les faits, ce sont donc souvent des personnes issues d'une pratique plus amateur ou émergente qui s'impliquent davantage dans la vie de l'organisme. Leur contribution est précieuse, mais cela peut parfois créer certaines tensions avec la volonté de maintenir un positionnement strictement professionnel pour la diffusion. » - Claire Goutier

Le centre d'artistes est aujourd'hui confronté à une dichotomie entre les artistes locaux émergents d'une part, qui constituent sa base de membres fidèle, sa main-d'œuvre mais aussi son public, et les artistes plus établis ou issus des centres urbains d'autre part, qui sont généralement celles et ceux dont les œuvres sont exposées dans les espaces de la galerie. Les artistes émergents membres qui apportent leur travail bénévole à Regart peuvent constater qu'ils ne sont pas bien représentés dans sa programmation publique. Selon Mme Goutier, cela pourrait expliquer la baisse de fréquentation de la galerie par ces artistes et leur communauté dans la région (le public principal de la galerie), ainsi que la baisse générale de la participation et du nombre d'adhésions.

Le comité artistique de Regart tend à privilégier la notion « d'excellence artistique » comme critère principal pour sélectionner les artistes qui bénéficieront d'une exposition, une approche curatoriale qui correspond aux attentes énoncées dans les critères de financement du CALQ. Mme Goutier souligne le contraste avec les projets d'il y a une vingtaine d'années qui « pouvaient rassembler des artistes de différents niveaux d'expérience dans une forme de

⁶ La perte du lien communautaire est un problème majeur commun à de nombreux organismes artistiques au Canada, comme l'a signalé le Centre de politique culturelle dans son rapport [Revenir à la source](#), rédigé par Brian Loevner.

mélange créatif plus libre, sans hiérarchie très marquée ». Elle observe que « au fil du temps, certaines dynamiques se sont resserrées ».

Cette situation a conduit Mme Goutier à remettre en question le modèle de la sélection par les pairs au sein d'un comité artistique. Elle estime que cela a pu avoir pour effet inattendu de favoriser une « sélection très spécialisée, voire un peu hermétique » de projets « très intellectuels », au détriment de projets plus accessibles réalisés par des artistes émergents locaux.

Pour attirer un public, Regart doit proposer une programmation artistique « qui résonne chez les gens » et tient compte de la communauté dans laquelle elle s'inscrit. Mme Goutier émet l'hypothèse qu'en s'adressant à un « public universitaire » et en répondant aux attentes des bailleurs de fonds urbains, Regart s'est déconnecté de la ruralité dans lequel il est censé s'ancrer.

« Si tu amènes un projet académique dans un milieu rural, ça ne s'exporte pas. Il faut vraiment que tu ailles chercher l'ADN de la place, puis là ça va prendre une autre sorte de couleur. (...) La valeur artistique va se traduire sur un niveau, peut-être plus du côté humain par exemple. Ça va être autour de la rencontre artistique, puis on va créer quelque chose de complètement nouveau, il va y avoir l'émergence d'un milieu artistique local; et en ce moment, on n'est pas capable de créer ce milieu-là. » - Claire Goutier

Mme Goutier exprime que pour elle, le manque de visibilité des artistes émergents issus des zones rurales les dissuade de se lancer dans une carrière artistique, contrairement à leurs homologues urbains ayant suivi une formation plus universitaire, ce qui perpétue un cercle vicieux qui entrave l'épanouissement des voix artistiques locales.

Regart commence à réfléchir à la manière de faire évoluer son approche afin de trouver un meilleur équilibre entre des standards artistiques « exigeants » et une ouverture à la diversité des pratiques artistiques. Quelle que soit la forme que prendra ce changement dans la programmation de Regart dans les années à venir, et quels que soient le ou les bâtiments qui accueilleront ses galeries, ses ateliers et ses bureaux, Mme Goutier prévoit de continuer à plaider auprès des élus locaux, des bailleurs de fonds et d'autres associations sans but lucratif en faveur de l'importance des arts communautaires ruraux en tant que moteurs de connexion.

Le contexte spécifique de Regart, en tant qu'organisme artistique situé en milieu rural à proximité d'une grande ville, est à l'origine de certains des besoins les plus particuliers de l'organisme. Mais les défis qu'il tente de relever pour atteindre une forme de stabilité reflètent ceux auxquels sont confrontés tant d'organismes sans but lucratif dans les domaines des arts, de la culture et du patrimoine au Canada. Dans cette étude de cas, les chercheurs du Centre de politique culturelle ont découvert un organisme qui s'efforce de remédier à la précarité dans toutes ses dimensions telles que le Centre les a précédemment examinés dans le cadre de ses recherches : les finances organisationnelles, l'accès à des espaces culturels stables, les questions relatives à la main-d'œuvre, ainsi que la gouvernance. Les changements et les transformations de Regart donnent un aperçu de la manière dont un organisme artistique s'est efforcé de surmonter ces difficultés. Ce centre artistique, comme bien d'autres, continuera certainement à évoluer afin de rester pertinent, de soutenir les artistes et de servir sa communauté.

Réflexions de Regart pour les dirigeants dans le secteur artistique

- **Développer un réseau de partenaires locaux** : la collaboration avec d'autres organismes sans but lucratif locaux peut permettre le partage des ressources et renforcer les efforts de plaidoyer ; il est important de noter que ces partenaires ne doivent pas nécessairement être dans le domaine des arts, de la culture et du patrimoine, mais peuvent être tout type d'association partageant des objectifs sociaux similaires ou disposant d'atouts complémentaires.
- **Mobiliser les médias de manière stratégique** : s'adresser aux médias locaux peut être un excellent moyen de sensibiliser le public aux difficultés rencontrées par un organisme, de faire connaître les enjeux et de trouver des partenaires avec lesquels travailler.
- **Mettre en place une structure organisationnelle qui vous convient** : les organismes doivent s'adapter à l'évolution des besoins, des défis et des comportements du public. Les processus et les modèles de gouvernance qui ont fonctionné par le passé ne sont peut-être plus aussi adaptés aux conditions actuelles, ou doivent être adaptés aux besoins et aux priorités de la direction actuelle et de son équipe. N'hésitez pas à conserver les processus qui fonctionnent pour votre équipe, et à simplifier ou explorer des alternatives à ceux qui ne fonctionnent pas.
- **Ancrer votre programmation artistique dans les réalités de votre environnement** : « Pour que l'art résonne chez une autre personne, il faut qu'il y ait des liens, il faut qu'il y ait une connexion ». Depuis dix ans, Regart s'efforce de créer du lien avec la communauté locale et de proposer une programmation qui l'attire, tout en reflétant les innovations conceptuelles et esthétiques qui répondent aux critères d'« excellence artistique » des bailleurs de fonds. Les petits organismes artistiques, en particulier ceux qui desservent les communautés rurales, doivent réfléchir à la manière dont leur programmation peut concilier identité locale et pratiques des artistes émergents avec les tendances artistiques provinciales, nationales et internationales.

Réflexions de Regart pour les décideurs politiques et bailleurs de fonds

- **Évaluer le financement en fonction de l'impact et de l'engagement communautaire** : les organismes artistiques, en particulier les centres d'artistes autogérés, s'appuient sur des réseaux locaux pour développer leur base d'adhésion, leur public et leur engagement communautaire. Mme Goutier estime que Regart a été activement découragé d'exposer des artistes émergents locaux par des critères de financement qui favorisent la présentation d'artistes plus établis, ou d'artistes basés dans les centres urbains. Intégrer la reconnaissance des pratiques artistiques locales dans les attentes des bailleurs de fonds peut aider les petits et moyens organismes en région à prospérer.
- **Communiquer tôt et en toute transparence avec les organismes** : les organismes sans but lucratif dans les domaines des arts, de la culture et du patrimoine peuvent être durablement déstabilisés par un changement de politique ou une décision qui affecte leur accès à un espace ; en informant les organismes le plus tôt possible des changements concernant les baux, le financement, l'utilisation des terrains, etc., on leur permet de planifier et de s'adapter. Il faut être proactif dans la clarification des termes des accords afin d'éviter les malentendus et de prévenir les conflits à l'avenir.
- **Assurer une gestion harmonisée des relations entre vos équipes** : Regart a souffert de messages contradictoires entre les services de la culture et du développement économique de la Ville de Lévis, ce qui a semé le doute et érodé la confiance. Une bonne collaboration interservices et la présentation d'une réponse unifiée permettent à un organisme de mieux contribuer aux objectifs de politiques publiques.